

Coronavirus (COVID-19)

Personnel à bord des avions, trains, navires, cars : Informations et recommandations sur le nouveau coronavirus (Covid-19)

Un risque de contamination limité



• D'après les informations disponibles à ce jour, le nouveau coronavirus (COVID-19) se transmet par voie aérienne (toux, postillons, éternuements) dans le cadre d'un contact rapproché et prolongé.

- Le virus peut survivre quelques heures dans l'environnement (voire quelques jours dans des conditions spécifiques, en milieu humide). Toutefois, pour les autres coronavirus connus, aucune infection à la suite d'un contact avec un objet contaminé n'a été rapportée.

Le personnel en escale/transit dans les zones d'exposition à risque doivent-ils adopter une conduite particulière ?

- Pour le personnel à bord (pilotes, conducteurs, contrôleurs, PNC, serveurs, etc.) aucune mesure spécifique ne s'impose.
- Lors du transit, le risque pour ce personnel est limité puisque seul un contact rapproché et prolongé avec des personnes infectées par le COVID-19 pourrait les contaminer.



- Le port du masque n'est pas nécessaire pour le personnel à bord sauf pour la prise en charge d'un cas suspect.
- Le port du masque est en revanche nécessaire pour les personnels amenés à séjourner en zone à risque pendant la période de transit.

- Les mesures d'isolement préconisées pour les voyageurs de retour d'une zone où circule activement le virus ne concernent pas le personnel en transit.
- La transmission de la maladie par les objets et surfaces contaminés (titre de transport, cartes d'embarquement, passeport, etc.) est peu probable.
- Pour la manipulation des bagages, les recommandations usuelles de l'employeur doivent être respectées.



- Comme pour toute maladie infectieuse, il est recommandé de respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment de se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique.